

DERNIÈRE MINUTE ! RÉFORME DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE : GRASSE ET LE CANNET NE SERONT PAS PENALISÉES EN 2009

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) a été créée en 1991. Il s'agit d'une enveloppe distribuée par l'Etat aux communes confrontées à une insuffisance de ressources.

Dans le cadre du projet de loi de finances 2009, le Gouvernement a engagé une réforme de la DSU qui excluait plusieurs communes, dont Le Cannet et Grasse, du bénéfice de cette dotation qui contribue pour une part non négligeable à la mise en œuvre de la politique communale.

Avec plusieurs collègues parlementaires et le soutien de Jean-Pierre LELEUX, Sénateur-Maire de Grasse, Michèle TABAROT a engagé une démarche auprès de Madame Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre de l'Intérieur, pour faire entendre l'inquiétude des communes concernées par la réforme. Ils ont ainsi obtenu le gel de la réforme pour 2009 et l'engagement d'une réflexion pour élaborer un nouveau projet qui pénalise moins les communes bénéficiaires.

Une loi qui vous concerne

VOTE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT, UN ENGAGEMENT SANS PRÉCÉDENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Le 21 octobre dernier, les Députés ont adopté en première lecture, à la quasi-unanimité, le projet de loi sur le Grenelle de l'Environnement.

Ce texte détermine les grands objectifs nationaux en faveur du développement durable à travers la diminution des émissions de gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables, l'adoption de normes basse consommation pour les bâtiments neufs, l'augmentation de la part du fret...

Concernant les infrastructures, la priorité sera donnée, chaque fois que cela est possible, au ferroviaire. La réalisation de plus de 2 000 km de voie ferrée supplémentaires, dont la LGV Provence Alpes Côte d'Azur, est inscrite dans la loi.

Des questions qui vous concernent

MICHÈLE TABAROT INTERROGE LE GOUVERNEMENT SUR DES QUESTIONS QUI CONCERNENT VOTRE VIE AU QUOTIDIEN.

Parmi celles-ci, on peut noter celles adressées :

à M. le Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique,

sur la situation des personnes âgées non imposables qui souhaitent employer un salarié à domicile.

à Mme la Secrétaire d'État, chargée de la Solidarité

sur le manque de places en structures d'accueil pour les enfants porteurs d'un polyhandicap et les difficultés morales et financières qui en résultent pour leurs familles.

Elle souhaiterait connaître les moyens mis en œuvre pour favoriser la construction de structures d'accueil supplémentaires pour enfants polyhandicapés et, de façon plus générale, la politique gouvernementale de solidarité en faveur des personnes porteuses d'un handicap physique et mental.

POINT INFO : La permanence de votre Député

2, chemin des Chênes - Quartier Saint-Jacques - 06130 Grasse

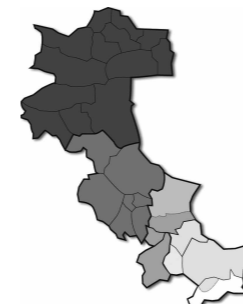
Ouverte du lundi au vendredi de 14h30 à 18h - Tél. : 04 93 42 61 23

Email : mtabarot@assemblee-nationale.fr ou 9circonscription@wanadoo.fr

AMIRAT • COLLONGUES • BRIANCONNET • GARS • SAINT-AUBAN • LE MAS • AIGLUN • LES MUJOLS • SALLAGRIFFON • VALDEROURE • ANDON • CAILLE • SERANON • ESCRAGNOLLES • SAINT-VALLIER-DE-THIEY • SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE • SPERACEDES • LE TIGNET • CABRIS • GRASSE • PEYMEINADE • AURIBEAU-SUR-SIAGNE • PEGOMAS • LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE • MOUGINS • MOUANS-SARTOUX • LE CANNET

Groupe Union pour un Mouvement Populaire • www.michele-tabarot.fr

Michèle TABAROT



Député de la 9^{ème} circonscription
des Alpes-Maritimes

VOTRE DÉPUTÉ VOUS REND COMPTE DE SON ACTION

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL DE LA PETITE-ENFANCE : MICHÈLE TABAROT A RENDU SON RAPPORT AU PREMIER MINISTRE.

Dans le cadre de cette mission, Michèle TABAROT s'est d'abord attachée à établir un constat : **il manque 320 000 places d'accueil** pour les enfants de moins de 3 ans en France pour répondre aux besoins des parents.

En s'inspirant notamment des meilleures pratiques en cours à l'étranger – la mission a analysé les politiques familiales de 12 pays occidentaux - le rapport avance des propositions pour permettre le développement **des solutions innovantes et la création de nouvelles places** dans le respect des impératifs de maîtrise budgétaire et de sécurité des enfants.

Michèle TABAROT propose, entre autres mesures, de créer des Jardins d'Éveil, structures passerelles entre la crèche et l'école maternelle pour accueillir les enfants âgés de deux à trois ans, ou de prévoir un congé parental plus court et mieux rémunéré.



Michèle TABAROT avec le Premier Ministre, François FILLON

Certaines préconisations du rapport concernant les assistantes maternelles seront effectives dès la prochaine loi de financement de la sécurité sociale et le Gouvernement réfléchit actuellement aux modalités de mise en œuvre des autres propositions.

Vous pouvez consulter l'intégralité du rapport sur le site de Michèle TABAROT
www.michele-tabarot.fr

Groupe Union pour un Mouvement Populaire • www.michele-tabarot.fr



MISSION D'INFORMATION SUR L'EXÉCUTION DES DÉCISIONS DE JUSTICE PÉNALE POUR LES MINEURS : MICHÈLE TABAROT A REMIS SON PREMIER RAPPORT D'ÉTAPE

Michèle TABAROT a remis un rapport sur l'exécution des décisions de justice pour les mineurs dans le cadre de la mission d'information de la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale.

Cette réflexion répond à deux objectifs complémentaires :

- apporter à chaque acte de délinquance de mineur une réponse rapide et adaptée
- améliorer le suivi des mineurs condamnés dans l'optique de leur réinsertion.

La chaîne pénale est encore trop lente. Concernant les mineurs, les retards dans la réponse pénale peuvent s'avérer très dommageables car ils laissent se développer le sentiment d'impunité qui pousse de trop nombreux jeunes à la récidive. Il faut briser le plus tôt possible la spirale de la délinquance.

Le rapport propose des améliorations visant à fluidifier le fonctionnement de la chaîne pénale « mineurs ». Elle a ainsi formulé 25 propositions, articulées autour des deux objectifs précités.

Dans le deuxième rapport d'étape, Michèle TABAROT abordera plus spécifiquement la prise en charge sanitaire, psychologique et psychiatrique des mineurs délinquants

PROPOSITIONS DE LOI

- visant à renforcer les mesures prises à l'encontre des personnes coupables de mauvais traitements sur les personnes âgées,
- visant à favoriser l'aménagement des véhicules conduits par des personnes handicapées,
- relative à l'instauration d'une initiation à l'utilisation du défibrillateur entièrement automatique au cours de la journée d'appel à la défense.

AVIS DE MICHÈLE TABAROT SUR LES BUDGETS 2009 DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Depuis 2005, Michèle TABAROT est chargée de remettre un rapport annuel sur les budgets de l'Administration pénitentiaire et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de Finances.

Elle peut ainsi analyser l'évolution des crédits dévolus à ces missions essentielles et émettre son avis sur certains points primordiaux à l'image de la sécurité des personnels, de la prise en charge sanitaire des détenus, du fanatisme religieux en détention...

Le Budget 2009 sera marqué par une évolution importante des moyens dévolus à la création de nouveaux établissements d'accueil pour les délinquants majeurs et mineurs.

Cet accroissement de capacité, allié à la volonté de développer les bracelets électroniques pour les courtes peines, s'inscrit dans l'objectif « un détenu – une place » que le Gouvernement souhaite atteindre en 5 ans.

Nous reviendrons sur les conclusions de Michèle TABAROT dans notre prochain numéro.

RÉACTION DE MICHÈLE TABAROT SUR LES RISQUES DE SUICIDE CHEZ LES MINEURS DÉTENUS

Membre de la Commission présidée par André VARINARD sur la réforme de l'ordonnance de 1945, Michèle TABAROT rejoint les préoccupations du Garde des Sceaux sur la nécessité de faire recevoir le jeune par un magistrat avant son entrée en détention et d'améliorer le suivi médical pour prévenir les risques de suicide.

Elle estime tout aussi important de donner des perspectives au mineur incarcéré en prévision de sa sortie. Elle souhaite que cette préconisation inscrite dans un rapport d'information qu'elle a remis en juin 2007, puisse trouver prochainement une traduction concrète.

La circonscription

LES PROGRÈS ENREGISTRÉS PAR NOTRE CIRCONSCRIPTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Conformément à ses engagements de campagne, l'une des premières initiatives de Michèle TABAROT, lorsqu'elle a été élue Députée pour la première fois, a été d'établir un état des lieux précis des besoins de notre circonscription en matière de sécurité afin d'alerter le Ministère de l'Intérieur sur le retard pris en ce domaine avant 2002.

Cette volonté politique a déjà eu des résultats concrets.

Le Commissariat du Cannet a été rénové.

À Grasse, le nouveau Commissariat a été inauguré le 31 octobre. Par ailleurs, les Pompiers viennent de prendre possession de leur nouvelle caserne, inaugurée le 25 octobre dernier.

Ces équipements modernes permettent d'améliorer les conditions de travail de ceux qui veillent au quotidien sur notre sécurité.

Actuellement, les travaux de réalisation des nouvelles brigades de Gendarmerie de Pégomas et de Peymeinade sont en cours. Les habitants de la vallée de la Siagne et du canton de Saint-Vallier bénéficieront ainsi de nouveaux effectifs et d'une proximité accrue qui facilitera l'intervention des forces de l'ordre.

Cette action en faveur de la sécurité reste une priorité pour Michèle TABAROT. Sa détermination reste intacte pour faire en sorte que l'ensemble des projets engagés dans notre territoire voit le jour dans les meilleurs délais.

RÉUNION-DÉBAT SUR LA SITUATION DU LOGEMENT AUTOUR DE GILLES CARREZ, RAPPORTEUR GÉNÉRAL DU BUDGET,

Le 3 octobre dernier, Michèle TABAROT et Patrick TAMBAY, Conseiller général et délégué UMP de notre circonscription, ont convié Gilles CARREZ, Député du Val-de-Marne et Rapporteur général du Budget, à une réunion-débat à Grasse en présence

du Sénateur-Maire Jean-Pierre LELEUX et de nombreux élus.

Après un exposé sur le logement et les conséquences de la crise financière, Gilles CARREZ a répondu aux questions des 200 participants. Ces échanges se sont avérés passionnants et de nouvelles rencontres vous seront proposées prochainement pour continuer à faire vivre le débat dans notre circonscription

NUISANCES DE L'AÉROPORT CANNES-MANDELIEU : MICHÈLE TABAROT PERSISTE

Michèle TABAROT a tenu à prendre part à la réunion de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport Cannes-Mandelieu du 26 septembre 2008.

Les objectifs déterminés dans la Charte de l'Environnement de 2003 n'ont pas tous été atteints. Des nuisances subsistent et il faut pleinement tenir compte de ces difficultés dans la rédaction d'une nouvelle Charte.

Élus et associations ont décidé de définir un projet commun visant à limiter les nuisances et à obtenir les moyens nécessaires pour limiter et mieux contrôler le trafic, en permettant notamment des sanctions effectives envers les contrevenants.

Michèle TABAROT s'est engagée à porter ce projet commun à Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, afin de mettre en place une concertation rapide et constructive.